

Rencontre logistique urbaine Auvergne-Rhône-Alpes du 21 mai 2025

Atelier 4 : Vers une mixité d'usages de l'espace public et du foncier *Compte rendu des échanges*

L'atelier était animé par Hélène DE SOLERE (Cerema), Iris ROCHER (Cerema), Marie COUVRAT DESVERGNES (Cerema).

1. Éléments de contexte

Le partage des usages des espaces publics privés en faveur de la logistique urbaine répond à plusieurs enjeux :

- L'augmentation de la population en milieu urbain
- La diversification des types d'usagers et des types de véhicules
- La densification des activités en centre-ville
- La pression foncière
- Une réflexion globale sur les choix à effectuer en matière de répartition de l'espace en fonction des multiples utilisateurs et des usages

En parallèle, plusieurs constats sont faits : une sous-utilisation ou sur-occupation de l'espace disponible en fonction des périodes de l'année, un surdimensionnement de certains espaces d'usages ainsi qu'un partage spatial pas toujours suffisant.

De ce fait, le partage temporel ou spatial des espaces publics et privés peut permettre d'accorder une plus grande et juste place à la logistique urbaine. Dans cet esprit, plusieurs exemples existent.

Des solutions qui relèvent d'un partage de l'espace public

Le partage de l'espace public et de la voirie urbaine est un sujet en phase avec les problématiques et les défis des villes de demain : densification urbaine, raréfaction du foncier, cadre de vie, réalités économiques et budgétaires, essor et émergence de nouvelles mobilités, une croissance du trafic motorisé, une optimisation de l'existant plutôt que de favoriser les projets neufs, la sobriété dans l'aménagement. La voirie et les espaces publics sont à « adapter » au rythme des villes et des usages.

En cela, des exemples existent en lien avec les livraisons :

- Des voies partagées : possibilité d'ouvrir une voie de bus aux arrêts de livraison ou à la circulation des véhicules de livraison.
Exemple : autorisation de stationner sur la voie de droite rue Grenette à Lyon. Le dispositif a été très utilisé par les livreurs et bien respecté par l'ensemble des usagers.
- Une gestion temporelle de stationnement ou d'arrêt : plusieurs collectivités ont fait le choix d'ouvrir le stationnement aux particuliers sur les aires de livraison à certains horaires. Cependant, des dysfonctionnements ont été observés. Ce dispositif

nécessite de mettre en place un contrôle pour sanctionner les stationnements abusifs.

- Un changement d'affectation d'emplacements de stationnement avec une occupation d'emplacements de stationnement par des micro-hubs de livraison. Cela nécessite une AOT et un contrôle pour assurer la disponibilité de l'emplacement.
- Mixer les usages sur des quais fluviaux : un aménagement adapté peut permettre de favoriser des quais à usages partagés avec des espaces publics laissés vierges de toute construction et d'activité pour profiter aux piétons et à l'activité portuaire sur certains horaires et un itinéraire de contournement des installations portuaires durant les opérations de chargement et de déchargement. Cela implique de préserver un bon équilibre entre usage récréatif et livraisons fluviales.

Des solutions qui relèvent d'une multiplicité d'usage d'espaces privés

- Des parcs de stationnement en ouvrages qui accueillent des micro hubs de livraison : il existe de nombreux exemples dans les parcs de stationnement des métropoles et grandes agglomérations en lien notamment avec une baisse de l'occupation par des voitures particulières. Cela permet de générer une nouvelle activité sur de l'espace vacant bien positionné pour de la cyclo logistique notamment.
- Une utilisation de dépôt de bus de la RATP en journée par Amazon : cette solution intéressante de partage temporelle de l'espace privé permet de créer des lieux de cross-docking en journée, permettant de réaliser des livraisons du dernier km à vélo.
- Utiliser le foncier privé de manière temporaire pour des micro-hubs de cyclo logistique.

Exemple : Synchronicity à Marseille : installation dans des locaux libres en attendant des travaux pour une activité de massification des déchets.

1. **2. Vers une mixité d'usage de l'espace public et du foncier**

Quelles sont les facilités et difficultés de mise en œuvre ? Quelles sont les avantages et inconvénients de ces pratiques ?

Facilité de mise en œuvre	Difficultés de mise en œuvre
<p>Lors de contractualisation entre acteurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilité de contractualisation • Un équilibre gagnant – gagnant <p>S'appuyer sur les technologies</p> <p>Coupler infrastructures de transport (parkings, pôles d'échanges multimodaux, etc.) et box à colis</p>	<p>Difficultés institutionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montage juridique • Règlement des marchés publics <p>Difficultés financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix des loyers • Rentabilité, business modèle • Pas de subventions ou inconnues <p>Difficultés de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarchage commercial pour mettre en relation les différents usagers avec qui partager • Respect des règlements et des horaires • Nécessité de contrôle, notamment sur l'espace public • Nécessité de visibilité des informations et du règlement (panneaux, message, etc.) • Tendre vers une simplicité des mesures • Un équilibre à trouver pour partager l'espace entre les différents usagers • Une bonne répartition du temps entre les usages

Avantages	Inconvénients
Des espaces dédiés à la logistique en centre urbain dense	Risque de générer des flux de poids lourd en zone dense
Répond aux besoins d'espaces temporaires des cyclologisticiens	Dans le cas de dépôt temporaire, la gestion de l'échec de la livraison est compliquée

Des exemples concrets d'expérimentations :

- La ruche éphémère
- Mise à disposition d'une surface logistique entre professionnel lors des pics d'activités
- Dépôt de bus
- Micro-hub dans des conteneurs à Angers
- ELU dans les parkings en ouvrage LPA

Liste des participant.e.s :

Frédéric AUGUSTIN
Philippe BOSSIN
Nicolas BOSSU
Morgan BRISEBRAS
Delphine DEPRAZ
Célia EL IDRISI
Clémence ELIZABETH
Noémie FLANDRIN
Josianne GUINAND
Nicolas DAVID

